

Concilier lutte contre le changement climatique et développement durable

Jean Eudes Moncomble

Dans son numéro de novembre-décembre 2007, La Revue de l'Énergie a accepté un article que je lui avais proposé en tant que secrétaire général du Conseil Français de l'Énergie et qui présentait les réflexions du Conseil Mondial de l'Énergie (CME – World Energy Council) sur la réconciliation entre lutte contre le changement climatique et développement durable. Cet article s'appuyait sur plusieurs publications du Conseil : une « Déclaration » de mars 2007 intitulée « L'industrie de l'énergie dévoile son plan contre le changement climatique » et les résultats de l'étude « Énergie et changement climatique », publiée par le CME en juin 2007 et présentée lors du 20^e Congrès Mondial de l'Énergie, à Rome en novembre 2007.

Ce n'était pas la première fois que le Conseil Mondial de l'Énergie s'intéressait à la question climatique. Si le congrès de 2001, à Buenos Aires, avait mis l'accent sur les objectifs d'accès à l'énergie et de développement des infrastructures, il avait alors été décidé de lancer une étude spéciale sur l'énergie et le changement climatique. J'ai eu le plaisir d'animer cette étude qui s'est intéressée à différents aspects du changement climatique dont les fondements de la gouvernance mondiale des émissions de gaz à effet de serre. Le résultat fut un texte assez court qui reconnaissait l'importance du défi climatique et son lien avec l'activité humaine. Le texte insistait sur la nécessité de considérer, à côté des solutions technologiques, les modifications des comportements et des modes de vie. Il mettait l'accent sur le rôle majeur des signaux-prix. Deux voies principales étaient identifiées : la recherche d'une plus grande efficacité énergétique qui satisfaisait aux objectifs d'un développement durable et la décarbonisation qui passait par la promotion des énergies et technologies bas carbone mais avec un risque sur la sécurité d'approvisionnement. L'accent était également mis sur

l'importance d'un critère coût-efficacité – ce qui conduisait à considérer toutes les options et à les classer par coût de la tonne de CO₂ évitée – et sur la nécessité de rester vigilant sur le respect de l'équité, ce qui exigeait de définir des critères permettant notamment de partager l'effort financier. L'étude s'achevait sur des recommandations concernant la nécessité de garder le plus d'options énergétiques ouvertes, l'importance de développer la R&D et de progresser sur les modalités des transferts technologiques, l'intensification de la coopération internationale et l'indispensable réflexion sur le financement.

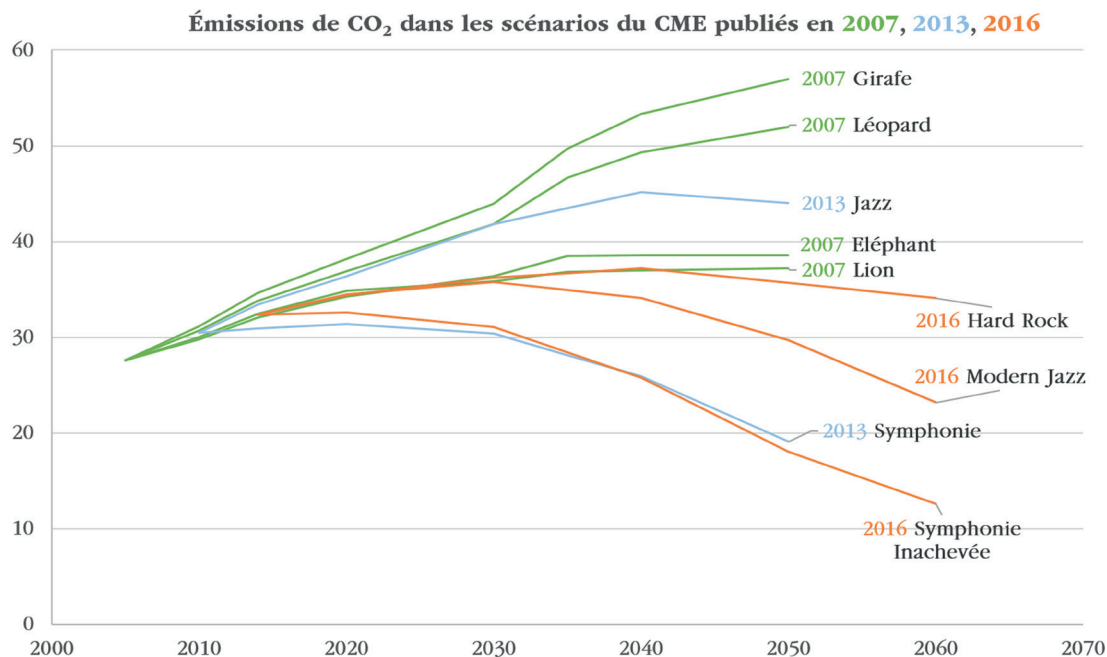
Même si ces messages semblent, dix ans après, évidents et si les recommandations paraissent peu ambitieuses, il faut bien reconnaître que nous étions loin d'un consensus sur cette position au sein du CME. Pour certains pays en effet, la ratification et l'entrée en vigueur du protocole de Kyoto, signé quelques années plus tôt, étaient une priorité absolue car elles fourniraient le cadre pour développer des « échanges d'émissions » et accroître les transferts de technologie ; pour d'autres pays, le protocole de Kyoto n'était pas une priorité et

ces pays se focalisaient davantage sur la mise en œuvre de partenariats internationaux pour stabiliser voire réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le texte ne fut finalement publié que comme « document de travail » et fit l'objet d'une table ronde lors du Congrès Mondial de l'Énergie de Sydney, en 2004.

Après le congrès de Sydney, une nouvelle étude du CME fut lancée, sous la présidence d'un américain, Kurt Yeager, président de l'EPRI (*Electric Power Research Institute*). L'étude permit de conforter et de préciser de nombreux points comme, par exemple, le rôle crucial du secteur du transport, en raison de son importance mais aussi des résistances prévisibles aux changements technologiques et comportementaux. Des analyses détaillées sur le découplage entre croissance économique et demande d'énergie d'une part, entre demande d'énergie et émissions de CO₂ d'autre part, montrèrent que le levier de la décarbonisation était plus efficace que celui de l'efficacité énergétique. Mais l'un des apports les plus importants de l'étude du CME de 2007 fut son lien avec une autre étude du CME : les scénarios à l'horizon 2050.

C'est en effet au début des années 2000 que le CME décida de travailler à nouveau sur des scénarios qui furent construits sur deux critères principaux : plus ou moins d'intervention des gouvernements, plus ou moins de coopération internationale. Ce travail approfondi, qui dura plus de trois ans et mobilisa tout le réseau du CME, se termina par la présentation, à Rome en 2007, de quatre scénarios portant – en hommage au président sud-africain de l'étude, particulièrement impliqué – des noms d'animaux sauvages : lion, girafe, léopard et éléphant. Les scénarios mettaient en évidence que la forte implication des gouvernements et une importante coopération internationale étaient des conditions *sine qua non* pour lutter avec le plus d'efficacité contre le changement climatique. Trois étapes étaient même décrites : ralentir la croissance des émissions d'ici 2015, les stabiliser d'ici 2030 et les réduire ensuite. Pourtant, même dans le scénario le plus favorable, il n'était pas possible de limiter le réchauffement à 2°C.

Depuis, le travail du CME s'est poursuivi et de nouveaux scénarios, musicaux, ont été publiés en 2013, puis en 2016 au congrès d'Istanbul.



Il est intéressant de noter, sur le graphique, que les scénarios « symphoniques » sont beaucoup plus efficaces en termes de réduction des émissions de CO₂, ce qui confirme le principal message de Rome sur l'implication des gouvernements et la coopération internationale. Le scénario de 2016, Symphonie Inachevée, est même compatible avec l'objectif de 2°C. Il convient de ce fait de s'interroger : y-a-t-il eu, entre 2007 et 2013-2016, des changements importants dans notre vision du futur énergétique qui nous rendent plus optimistes quant à l'issue de la lutte contre le changement climatique ? En fait, c'est en examinant avec précision les hypothèses sous-jacentes de ces scénarios, comme par exemple les progrès de l'efficacité énergétique ou le déploiement du captage et stockage du carbone, que l'on a la réponse à cette question : les évolutions envisagées dans ces scénarios sont pour certaines des ruptures majeures, peut-être même excessives et ne font – malheureusement – que donner une idée de l'ampleur de l'effort à réaliser pour sortir vainqueurs de la lutte contre le réchauffement climatique.

Jean Eudes MONCOMBLE

est secrétaire général du Conseil Français de l'Énergie depuis 2002.



Ingénieur (Centrale Paris) et économiste de formation, il commence sa carrière en 1981 comme chercheur au Laboratoire d'Économie de l'École Centrale où il est nommé professeur en 1985. En 1992, il rejoint la direction de la stratégie d'EDF (Études Économiques Générales) comme expert sur les questions économiques et énergétiques ; nommé chef de département en 1995, il y occupe différents postes au sein de cette direction.

Vous souhaitez partager votre expertise, votre opinion, vos travaux ?

Vous pouvez nous adresser le tapuscrit de votre article avec vos coordonnées à l'adresse suivante : redaction@larevuedelenergie.com

La revue publie deux types d'articles :

- des articles courts (tribune, point de vue) : soit 8 000 caractères (espaces compris) ou environ 1 200 mots.
- des articles longs (étude, recherche, analyse, survey) : soit 40 000 caractères (espaces compris) ou environ 6 000 mots.

Tous les articles envoyés seront étudiés par le comité de rédaction qui informera les auteurs de sa décision.

Avant tout envoi, merci de lire les consignes aux auteurs, disponibles sur le site internet : www.larevuedelenergie.com